

Reflets de la vie militaire de

Jean de Montmollin

(1835-1930)

En Prusse (1853-59)

En Suisse (1862-98)



von Montmollin

Lieutenant im Garde Schützen Bataillon.

Le Commandant de la

III. BRIGADE D'INFANTERIE

LANDWEHR

Jean de Montmollin

Colonel

Reflets
de l'activité militaire de
Jean de Montmollin
en Prusse et en Suisse

<u>Table des matières</u>	<u>Page</u>
1. Aperçu du service de Jean de Montmollin au Bataillon des Tirailleurs de la Garde (1853-59)	3
2. Jean de Montmollin de garde au château de Charlottenburg (1855-56)	6
3. Jean de Montmollin en garnison au château de Hohenzollern au moment de l'Affaire de Neuchâtel (1856-57)	9
4. Jean de Montmollin au Centenaire du Bataillon des Tirailleurs de la Garde (1914)	12
5. Etapes de la carrière militaire suisse de Jean de Montmollin (1862-98)	19

Appendice:

Hommage à Jean de Montmollin paru dans le
"Messager boiteux" de 1932

Avant-propos

En 1895, Monsieur Etienne de Montmollin, l'un des petits-fils de Jean de Montmollin (1835-1930), a permis à Denis Borel de consulter les documents militaires de son grand-père déposés chez lui et d'en tirer une contribution à la chronique familiale des Montmollin.

C'est donc 150 ans après la naissance de ce notable neuchâtelois, que paraît le présent texte.

Si Jean de Montmollin a d'abord été officier de carrière en Prusse pendant quelques années, il eut ensuite une existence privée et publique très remplie dans sa ville et son canton, tout en servant dans l'armée fédérale comme officier de milice jusqu'au grade de colonel, commandant de brigade.

Chacune des parties de cette brochure formant un tout, leur ensemble comporte quelques redites.

Le Bataillon des Tirailleurs de la Garde s'appelle en allemand "Garde-Schützen-Bataillon", d'où le sigle GSB placé dans l'insigne figurant sur la couverture.

Aperçu du service de Jean de Montmollin au Bataillon
des Tirailleurs de la Garde de 1853 à 1859

La préparation de l'engagement

En 1852, Auguste de Montmollin explique à son fils Jean, alors âgé de 17 ans que, depuis la révolution de 1848, il y a deux vocations à choisir, ou bien le ministère évangélique par lequel on sert plus directement Dieu ou bien le service militaire par lequel on sert le roi.

Il se trouve que le lieutenant Bernard de Géliou, officier au Bataillon des Tirailleurs de la Garde, passe ses vacances d'été chez son père à Fontaines (Val de Ruz). Il se rend souvent à la Borcarderie chez les Montmollin, incitant beaucoup Jean à s'engager au Bataillon et parlant dans ce sens à son père. La décision d'embrasser la carrière militaire est vite prise.

Dans l'ordre de Cabinet de 1814 instituant le Bataillon, il est dit que tout jeune Neuchâtelois présenté par le Conseil d'Etat peut, par ordre du Roi, entrer comme officier dans ce corps à condition de réussir l'examen d'aspirant (correspondant au baccalauréat), puis l'examen d'officier (portant sur les connaissances militaires).

Ne pouvant s'adresser au Conseil d'Etat de la République, le père de Jean s'approche de Monsieur de Chambrier, qui présidait le Conseil d'Etat de la Principauté avant la révolution de 1848, lequel accepte de présenter le jeune candidat-officier au Roi.

Le pasteur et professeur Frédéric Godet (père du futur écrivain Philippe Godet) adresse à son ancien élève, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse (futur Frédéric III) une lettre recommandant Jean de Montmollin à sa bienveillance.

En même temps, Auguste de Montmollin demande à Monsieur Charles Godet, ancien inspecteur des écoles de la Bourgeoisie de Neuchâtel, de certifier que Jean a acquis une formation correspondant à celle du baccalauréat. Ce document est transmis au ministre de Prusse à Berne qui délivre le 20 octobre 1852 un passeport à l'intention de Jean.

Avant de partir pour Berlin, Jean reçoit, dans la maison des Terreaux, des leçons d'exercice à la prussienne de la part d'un monsieur Bourquin, aubergiste à l'hôtel du Cerf, ancien sergent-major aux Tirailleurs.

L'examen du certificat de Monsieur Charles Godet au Ministère prussien de l'instruction a pour effet de dispenser Jean de l'examen d'aspirant.

Six ans de service

Le 17 février 1853, Jean se voit décerner le grade de second-lieutenant (on dit "lieutenant" dans l'usage courant) au Bataillon des Tirailleurs de la Garde, ce grade ne devant être sanctionné par un brevet en bonne et due forme qu'après réussite de l'examen d'officier. C'est chose faite le 8 novembre 1853.

Jean de Montmollin fera service dans ce grade jusqu'en 1859, sa démission honorable étant acceptée le 30 septembre, assortie de la promotion au grade de premier-lieutenant. Il a alors 26 ans.

Le jeune officier participe donc pendant plus de 6 ans à l'activité de son bataillon dans sa préparation à la guerre et dans ses services de garde auprès des résidences royales de la région de Berlin ainsi qu'au château de Hohenzollern.

Il fréquente des familles de camarades et des milieux chrétiens, dont le ménage du capitaine de Michaelis (où il se sent comme à la maison), la famille du major Westphal (d'une piété ombrageuse) et le pasteur Andrié, que lui fait connaître le lieutenant neuchâtelois Louis de Perrot (en service au

régiment d'artillerie de la Garde), avec lequel il accomplira plus tard de service actif en Suisse lors de l'entrée des Bourbaki.

Peu avant de quitter Berlin, Jean de Montmollin fait part à ses supérieurs et camarades de ses fiançailles avec Mademoiselle Sophie de Pourtalès, jeune soeur de trois officiers servant ou ayant servi en Prusse (aux Tirailleurs, aux Chasseurs, aux Hussards).

Après le retour de Berlin

Après son retour en Suisse, Jean se marie le 7 mars 1860 et reçoit des messages de félicitations des supérieurs et camarades qu'il vient de quitter. En 1910, quelques uns d'entre eux, ainsi que le corps des officiers d'alors, pensent à le féliciter pour ses noces d'or.

Jean de Montmollin qui, réconcilié avec le régime républicain neuchâtelois, exerce des charges politiques de conseiller communal en Ville de Neuchâtel ainsi que de député libéral au Grand Conseil et se met au service de l'Eglise indépendante, notamment en assurant pendant de longues années l'école du dimanche, retourne quelques fois se retremper dans l'ambiance monarchique de Berlin. C'est notamment le cas en 1866 pour assister au retour triomphal du roi après l'issue victorieuse de la guerre contre l'Autriche et en 1889 lors de la célébration du 75ème anniversaire du bataillon, à l'occasion duquel il adresse une allocution aux jeunes officiers. En 1914, il se rend au Centenaire du Bataillon; le récit de ce voyage fait l'objet d'un chapitre spécial (page 12).

Jean de Montmollin de garde au Château de Charlottenburg

Préambule Jean de Montmollin servait comme second-lieutenant à la 4ème compagnie du Bataillon des Tirailleurs de la Garde depuis 1853. En 1901, il écrit, aux Planches sur Dombresson, des reflets de son temps de garde à Charlottenburg durant l'hiver 1855-1856. Ils sont transcrits ci-après avec quelques coupures.

En 1855, après les manoeuvres de novembre, deux compagnies du Bataillon furent détachées à Charlottenburg pour la garde de la Cour qui s'y trouvait

Le corps de garde et la chambre de l'officier de garde se trouvaient dans l'aile Est du château au rez-de-chaussée. La chambre de l'officier était intéressante par les tableaux qui s'y trouvaient et qui étaient en partie de la confection du Roi Frédéric-Guillaume I ... Le mobilier de cette pièce se composait d'un grand canapé et d'un fauteuil recouverts de couil et bien rembourrés, ainsi que de chaises de paille et d'une grande table au milieu de la chambre. L'officier de garde était nourri de la table du roi; le matin un excellent café avec petits pains, oeufs et beurre, à 11 heures, viande froide et vin, à 15h30 le dîner. Ces repas lui étaient apportés par un laquais. Le soir, il soupa chez le roi.

Le principal service de l'officier de garde à Charlottenburg était de surveiller les sentinelles et patrouilles chargées, dans le parc du château, de la sécurité du roi, lorsqu'il s'y promenait, ce qui avait lieu assez souvent de nuit. Alors, le sous-officier de garde, annonçait à l'officier que le roi ou la reine ou une personne de la famille royale était sorti. L'officier avait pour consigne de suivre le roi sans être vu de lui. Un jour d'hiver, que le Roi et la Reine étaient sortis, je demandai aux hommes d'une patrouille s'ils les avaient vus; ils me dirent que non, mais l'un d'eux me montra des pas dans la neige. On voyait en effet les pas du roi et, à leur droite, à chaque pas, un cercle dans la neige que traçait en boitant la reine qui pivotait sur son pied droit....

La princesse Alexandrine ... voulut un jour rattraper le couple royal qui était sorti avant elle. A un embranchement du chemin, comme elle ne savait pas où leurs Majestés s'étaient dirigées, une sentinelle lui dit en présentant l'arme "Königliche Hoheit, Euer Majestäten sind rechts gegangen". Cette sentinelle fut louée de l'avoir fait et, à la Cour, on disait que cette sorte d'initiative ... ne s'était jusqu'alors trouvée que chez les Tirailleurs!

Au premier étage se trouvaient les appartements occupés par le Roi. Au centre, sous la coupole, il y avait l'antichambre d'où l'on entrait dans le salon où leurs Majestés passaient la soirée L'officier de garde devait s'y présenter, apportant au Roi le rapport de garde indiquant, entre autres, la température extérieure et le niveau de la Spree. A 21 heures précises, un laquais ouvrait la porte et l'officier entrait. Se dirigeant vers le Roi, il lui remettait le rapport en disant "Rapport Euer Majestät, Schlosswache", puis s'asseyait à la table des dignitaires de la Cour, sur l'invitation du Roi faite en français "Prenez place, Monsieur". Un jour que le général von Bonin lisait un récit concernant la Grèce, dans lequel figurait un mot en caractères helléniques, le Roi me dit "Savez-vous le grec?" "Un peu, Sire" "Que signifie ce mot?" "Sire, il signifie la Grèce" "Merci Monsieur; nous tous ici ne le savions pas". Je fus aimablement loué de mes connaissances par les Dames de la Cour et par le vieux chambellan Comte Dönnhof (que je me rappelais avoir vu chez ma grand-mère de Perrot en 1842, lors du voyage du Roi à Neuchâtel). [Note du transcripteur: Jean de M. s'aperçoit le lendemain, en consultant un dictionnaire, que le mot en question avait une autre signification. Très ébranlé d'avoir "dit au Roi une fausseté", il se confie à son major, qui le rassérène.]

C'était souvent tard dans la soirée que Sa Majesté se promenait seule dans le parc. C'est à 10 heures que le Roi et la Reine terminaient la soirée Dès qu'ils étaient sortis, l'officier de garde se hâtait d'aller changer de tenue pour être prêt à suivre le Roi quand il sortirait vers 11 heures. On vint un soir m'annoncer sa sortie en me donnant la direction

qu'il avait prise J'avais fait un bout de chemin quand, près d'une guérite, je vis une sentinelle en armes en face d'un homme non-armé. J'en fus très surpris car, dans le parc, ne se devaient trouver à ces heures que des hommes armés. En m'approchant du groupe, la sentinelle vint à ma rencontre en tenant l'homme par le bras et en me criant "Halt, wer da?". A ma réponse "Offizier der Wache", l'homme s'arrache à l'étreinte de la sentinelle et court à ma rencontre en me disant "Montmollin, vous faites bien de venir me délivrer [Note du transcripteur: il s'agit bien entendu du Roi, qui avait oublié le mot de passe lequel était, cette nuit là, "Neuenburg"!].

Une autre fois, après la soirée terminée dans les appartements du Roi, je voulais descendre l'escalier pour me rendre au corps de garde, mais j'en fus empêché par la princesse Frédéric des Pays-Bas qui, de son immense crinoline, tenait toute la largeur de l'escalier en attendant un équipage; je remontai et me trouvai en face d'un aide de camp (qui deviendra commandant d'un corps d'armée) lequel me dit un peu vivement "Machen Sie, dass Sie fort kommen!" A ce moment, le Roi survient et lui dit "Was ist das für eine Eselei, kann er nicht so gut da stehen wie Sie?" [Note du transcripteur: sur quoi Montmollin s'éclipse dans une chambre où il tombe à nouveau sur le roi qui lui dit en riant "Montmollin, j'espère que vous connaissez mieux les chemins du jardin" puis lui demande s'il connaît une demoiselle de Montmollin qui avait été gouvernante des princesses d'Angleterre]

Jean de Montmollin au Château de Hohenzollern au moment
de l'Affaire de Neuchâtel (1856-1857)

Préambule La principauté de Hohenzollern, en Allemagne du Sud, a été rattachée à la Prusse en 1849. Le château de Hohenzollern (à 70 km au NE de Schaffhouse), berceau de la famille régnante de Prusse, a ensuite été restauré. En août 1856, la 4ème compagnie du Bataillon des Tirailleurs de la Garde, où Jean de Montmollin servait comme second-lieutenant depuis 1853, y fut envoyée tenir garnison. Le soulèvement royaliste de septembre 1856 à Neuchâtel et le danger d'une guerre entre la Prusse et la Suisse ("Affaire de Neuchâtel") marquèrent cette période. Il semble bien que la Prusse eut la délicatesse de ne pas envisager la participation des Tirailleurs à d'éventuelles opérations contre la Suisse. On trouvera ci-après la transcription d'un récit de Jean de Montmollin rédigé bien après son retour d'Allemagne.

Ce fut un joli voyage, qui se fit d'abord en chemin de fer (1. étape: Erfurt, 2. étape: Francfort sur le Main). A Francfort, nous fûmes reçus par les officiers prussiens, autrichiens et bavarois de la garnison, qui nous traitèrent à merveille, tellement que nous n'eûmes pas le temps de nous coucher avant le départ pour Fribourg-en-Brigau. Nous dormions dans notre wagon lorsque le train s'arrêta. Nous nous réveillâmes aux sons de l'hymne prussien: c'était une délégation des officiers de la garnison de Rastatt, qui nous saluait au passage Même réception à Fribourg-en-Brigau où nous sommes invités par une compagnie de chasseurs bavarois à un tir à la carabine où je fis un carton. Le lendemain matin, nous partîmes à pied à travers le Höllenthal, vallée pittoresque de la Forêt-Noire, bien intéressante pour nos soldats qui, pour la plupart, n'avaient vu que des pays de plaine. Leur enthousiasme fut au comble lorsqu'en arrivant au col proche de Neustadt, ils aperçurent le lac de Constance Notre itinéraire nous conduisit depuis là à Donaueschingen, où la vue du Danube nous fit plaisir, puis au Sud de (?) parce qu'il ne fallait pas approcher la frontière du Wurtemberg dont le roi avait interdit le passage à cette troupe prussienne [Note du transcripteur: cette tension entre les Etats de

l'Allemagne du Sud et la Prusse joua un rôle lors de l'Af-faire de Neuchâtel et des velléités de la Prusse d'envahir la Suisse: elle aurait dû faire traverser le duché de Bade et le Wurtemberg par son armée pour atteindre la frontière suisse, mais n'était pas sûre d'en obtenir l'autorisation des monarques concernés]

A Sigmaringen, les officiers furent très aimablement reçus par Monsieur de Sydow, président du Gouvernement de Hohenzollern. Je fus surpris de voir dans le salon une vue de Neuchâtel. Au dessert, Monsieur de Sydow but à la santé de Neuchâtel et à son prochain retour sous la souveraineté de son prince, le Roi de Prusse. J'en fus un peu surpris, mais je compris son allusion quand, 5 ou 6 jours après, comme nous étions installés au château de Hohenzollern et, qu'étant descendu à Hechingen, un sergent me dit avoir lu dans le "Schwäbischer Merkur" qu'une insurrection avait éclaté à Neuchâtel et qu'un Monsieur Auguste de Montmollin avait été fait prisonnier après la reprise du Château par les républicains. Après m'être moi-même assuré de la chose, je remontai en hâte au château de Hohenzollern et me présentai en grande tenue à mon chef, le capitaine de Hertzberg, lui demandant un congé pour venir en aide à ma mère dans les pénibles circonstances où elle devait se trouver. Sa réponse fut: "Je vous interdis absolument d'y aller". Il fallut me soumettre, mais je compris plus tard combien mon capitaine avait eu raison, car, à peine arrivé à Neuchâtel, au lieu de pouvoir rendre aux miens quelques services, j'aurais immédiatement été mis en prison avec les autres royalistes.

Les lettres reçues ensuite de la maison n'étaient pas très rassurantes. Mon père qui avait été mis en prison le 6 septembre y resta 15 jours environ. Il fut ensuite interné sur parole chez ma grand-mère, Madame de Perrot, pendant 6 semaines environ. Pendant ce temps 50 soldats étaient logés et nourris dans la maison, mais s'y comportaient convenable-

ment. [Notes du transcripteur:

1. On rappellera qu'un camarade de bataillon de Montmollin, le lieutenant Bernard de Géliou, celui qui l'avait incité à s'engager aux Tirailleurs, a participé au soulèvement royaliste.
2. Les 50 soldats évoqués faisaient partie des troupes d'occupation envoyées par le Conseil fédéral, leurs logement et entretien étant imposés aux familles connues pour leurs sympathies royalistes]



von Montmollin

Lieutenant im Garde Schützen Bataillon.

Jean de Montmollin au Centenaire du Bataillon des Tirailleurs de la Garde (Berlin, mai 1914)

Préambule. Jean de Montmollin (2.6.1835 - 25.11.1930) a servi comme lieutenant au Bataillon des Tirailleurs de la Garde (Garde-Schützen-Bataillon), appelé "Bataillon" ci-après, de 1853 à 1859. Il s'est rendu 55 ans plus tard, presque octogénaire, au Centenaire du Bataillon à Berlin. On lira ci-après le récit de ce voyage, puis des réflexions ultérieures de Jean de Montmollin et des informations sur les liens entre le Bataillon et la famille Montmollin après 1914.

Jean de Montmollin est invité au Centenaire

Après son service à Berlin, période pendant laquelle eut lieu à Neuchâtel le soulèvement royaliste de septembre 1856, qui provoqua une crise internationale et un réel risque de guerre entre la Prusse et la Suisse, Jean de Montmollin était devenu officier de milice en Suisse. Il avait accédé au grade de colonel et porté le titre de colonel-brigadier pour avoir été mis à la tête d'une brigade d'infanterie. C'est toutefois en qualité de "Königlicher Oberleutnant ausser Dienst" (grade auquel il avait été promu lors de son départ de Berlin), que Jean de Montmollin reçut, au début de 1914, diverses circulaires conviant les anciens militaires du Bataillon à participer les 26, 27 et 28 mai aux fêtes du Centenaire et invitant les officiers à verser une obole au "Fonds du Jubilé" créé alors. Dans la liste des donateurs, on trouve, à côté du nom de Montmollin, celui des Neuchâtelois suivants: capitaine baron de Chambrier, lieutenant de Chambrier, lieutenant de Sandol-Roy et premier-lieutenant comte de Pourtalès (ce dernier, domicilié à la Haye, paraissant avoir servi à titre allemand et en qualité d'officier de réserve).

Jean de Montmollin se met en rapport avec le major Bernard de Géliou qui commande le Bataillon depuis juillet 1913. C'est le fils du Bernard de Géliou qui, lieutenant permissionnaire du Bataillon, avait pris part au soulèvement de 1856, parvenant à se soustraire à l'arrestation en quittant le Château de Neuchâtel par des voies inédites, et qui, devenu

général en Allemagne, était décédé en 1907. Apprenant que Jean de Montmollin a l'intention de se rendre au Centenaire, le major de Géliou lui fait part du désir de sa Majesté le Roi et Empereur (Guillaume II), qui présidera le repas officiel au mess des officiers, de boire à la santé du bataillon et de ses vétérans en dégustant du blanc de Neuchâtel. Jean de Montmollin envoie aussitôt un important lot de Château d'Auvernier 1911. Le major de Bronsart, responsable du mess, accuse réception de cet envoi dans une belle lettre en style de Cour. Peu après, Montmollin apprend qu'il sera placé à la table d'honneur. Cela lui permettra de rendre le souverain attentif au fait que les bouteilles sont pourvues d'une étiquette dessinée par son épouse.

Le voyage d'aller

Emportant dans ses bagages la redingote et le haut-de-forme recommandés, notre vétéran se met en route le 16 mai. Il est accompagné de Paul de Montmollin, l'un de ses fils. Ces deux messieurs s'arrêtent près de Cologne chez le neveu et filleul de Jean de Montmollin, Guillaume (Willi) de Montmollin (chimiste chez BAYER), auquel il adressera un récit coloré des fêtes de Berlin. Les deux voyageurs gagnent ensuite la région de Berlin pour y faire visite à des familles apparentées ou amies (notamment celles de Karl et Willi de Pourtalès). Le 26 mai, ils sont accueillis à la gare berlinoise de Görlitz par le major de Géliou, qui les conduit à l'hôtel Kaiserhof. Le premier-lieutenant de Stephany est attaché à la personne de Jean de Montmollin, comme aide-de-camp, pour la durée de son séjour à Berlin.

La soirée du 26 mai

Montmollin assiste le 26 mai à une soirée organisée à l'intention des membres du Bataillon et des vétérans. Dans une première partie, on présente des scènes rappelant les Campagnes du Bataillon depuis sa création en 1814: Guerre contre le Danemark (bataille de Fredericia), guerre contre l'Autriche (bataille de Königsgrätz où le capitaine de Géliou, père du major de 1914, apercevant son souverain, cria en français

"Vive le roi"; à quoi le roi, voyant la compagnie s'engager dans la mêlée, aurait répondu "Adieu Géliou!"), guerre contre la France (batailles de St Privat et du Bourget). Ensuite, se déroule une soirée familière avec chants d'ensemble (dont le chant du bataillon). Montmollin se retire tôt pour être dispos le lendemain.

La cérémonie officielle du 27 mai

Le 27 mai, vers midi, se déroule dans la cour de la Caserne du Bataillon, à Berlin-Lichterfelde, la cérémonie officielle du Centenaire: revue, allocutions, lecture d'un ordre du jour, défilé. Montmollin se déclare très impressionné par cette troupe remarquable de tenue, d'énergie et de précision. Pourtant la pluie tombe abondamment et, comme le montrent des photographies, tout le monde patauge dans la boue. L'empereur accroche un ruban du Centenaire au drapeau du Bataillon et décore quelques officiers (dont Géliou), sous-officiers et soldats. Les vétérans - ils sont venus par centaines; Montmollin dit même "au nombre de près de 2000" - défilent ensuite à leur tour devant le souverain au pas de parade, "ceux qui en sont encore capables" précise Montmollin.

Le banquet de midi du 27 mai

Lors de l'apéritif au mess des officiers, Montmollin est présenté au souverain, qui lui remet un grand portrait de sa personne, encadré, signé et daté, avec ces mots: "en souvenir de ce jour et en témoignage de mon amitié pour Neuchâtel et la Suisse". Au banquet réservé aux généraux et aux notables civils (dont Falkenhayn, ministre de la Guerre), Montmollin se trouve placé à la droite de Guillaume II; il est en effet le plus ancien des officiers présents ayant servi au Bataillon. En conversant avec son voisin, le souverain "revenait avec prédilection sur les souvenirs agréables qu'il gardait de son voyage en Suisse aux grandes manoeuvres de 1912¹⁾ et ne manquait aucune occasion de montrer l'amitié qu'il portait à notre pays", rapporte Montmollin. Pourtant, Guillaume II avait jeté un froid en débarquant à Zurich dans la tenue de colonel honoraire

1) où on lui avait déjà servi du Château d'Auvernier 1911.

du Bataillon: les milieux officiels suisses avaient trouvé cela un peu provoquant. Jean de Montmollin avait, à l'époque, écrit dans une lettre, qu'il estimait, quant à lui, que l'empereur avait simplement voulu montrer aux Neuchâtelois qu'il ne leur tenait plus rigueur de ne pas avoir souhaité un retour à la souveraineté du roi de Prusse en 1856.

Dans la conversation, Montmollin signale à Guillaume II, qui évoquait la localité et le château de Hohenzollern, qu'il y avait été en service pendant plusieurs mois, alors que le Wurtemberg était en froid avec la Prusse. Apprenant que Montmollin avait servi jusqu'en 1859 à Berlin, le souverain lui rappelle qu'il est né là en janvier de cette année. Montmollin l'assure qu'il se souvient fort bien avoir entendu le canon annonçant la venue de cet héritier présomptif à la couronne de Prusse. Se trouvant alors sur la Schlossbrücke avec un ami suisse de passage, tous deux avaient prié pour le bien-être de ce bébé et du pays sur lequel il régnerait un jour.

Le banquet du soir du 27 mai

Le soir de ce jour, c'est à l'hôtel Kaiserhof que le major de Géliou rassemble son corps d'officiers ainsi que les anciens officiers du Bataillon pour un banquet auquel assiste aussi Georges, prince héritier de Saxe, officier "à la suite" (honoraire) du Bataillon. Sur le croquis de placement à table figurent les noms neuchâtelois suivants (à part celui de J. de M.):

- Comte de Pourtalès, premier-lieutenant de réserve
- Baron de Chambrier, capitaine en retraite
- Paul de Montmollin (fils de Jean).

Il appartient à Jean de Montmollin de prononcer le toast à l'empereur et roi, et de susciter le triple "Hoch" à son adresse avec des vœux pour une longue, très longue période de paix (selon les termes de Jean de Montmollin) paix qui, en réalité, ne durera plus que deux mois!

Le retour à Neuchâtel

Le 28 mai, Jean de Montmollin renonce à se rendre dans le stand de tir de son ancienne compagnie pour une visite aux actifs et aux vétérans, qui s'y mesurent dans des compétitions au fusil d'ordonnance. Il fait visite à un camarade de ses années de service, malade, qui lui avait télégraphié pour ses noces d'or, puis quitte Berlin, s'arrête à Cologne pour y passer la nuit et arrive à Neuchâtel le 29 mai.

Il est ainsi de retour pour, le 2 juin, recevoir sa nombreuse famille aux Planches sur Dombresson, où il fête son entrée dans sa 80ème année. Sitôt après, il rédige, à l'intention du "Messenger boiteux" un article intitulé "Cent ans après" où sont relatées la création, l'histoire et les fêtes du Centenaire du Bataillon. Toutefois, cet article ne paraîtra pas alors, car en août Guillaume II part en guerre contre la Russie et la France (à travers la Belgique notamment); c'est le début de la Première Guerre Mondiale à l'issue de laquelle cet empereur d'Allemagne, roi de Prusse et dernier porteur du titre (platonique) de Prince de Neuchâtel et Comte de Valangin, doit s'exiler à Doorn (Pays-Bas) où il mourra en 1941.

Les réflexions ultérieures de Jean de Montmollin

Jean de Montmollin a certainement été très tourmenté par l'entrée en guerre de l'Allemagne en 1914. Il note le 13 avril 1915 que, lors du Centenaire du Bataillon et après son entretien substantiel avec le souverain, il avait "le sentiment que l'avenir était à la paix, tous les antécédents de l'Empereur le faisant augurer ainsi". L'empereur lui avait en effet confié "j'ai beaucoup de peine à m'entendre avec les pays voisins; leurs hommes d'Etat avec lesquels je confère sur les questions qui se posent, se mettent d'accord avec moi, puis, rentrés chez eux, ils manquent de courage moral pour proposer et faire prévaloir ce dont nous étions convenus". Montmollin en avait déduit que le souverain avait la volonté et encore l'espoir de s'entendre avec ses voisins. Il lui fait

part du Secours divin dont il a besoin et Guillaume II lui répond "Nous serions bien malheureux si nous ne l'avions pas". Montmollin conclut que l'empereur n'a sûrement pas commencé la guerre à la légère, mais il est ébranlé par "les décrets insondables de la Divine Providence" en assistant à cette guerre menée "avec des procédés entièrement en contradiction avec ce que je croyais alors être les vues de l'Empereur".

Le 26 juillet 1916, Montmollin écrit: "Depuis le commencement de la guerre, ce qui a été publié en Allemagne montre la tendance de ce pays à l'hégémonie mondiale, de là le danger pour les pays attaqués et pour les pays neutres de perdre leur indépendance si les Empires Centraux ont la victoire décisive et complète. Depuis la bataille de la Marne, cette alternative n'existe plus et la Suisse doit s'estimer heureuse que la France ait tenu tête à l'envahisseur."

Le Bataillon et les Montmollin après 1918

Le Bataillon est officiellement dissous le 9 novembre 1918 après s'être bien battu en France. Se forme alors une Société des anciens officiers puis, un "Garde-Schützen-Bund" ouvert à la troupe. En 1920, Jean de Montmollin reçoit à Neuchâtel un télégramme d'attachement déférent à leur doyen de la part des membres de la Société réunis cinquante ans après la bataille de Saint-Privat.

Peu après le décès de Jean de Montmollin, le 25 novembre 1930, son fils Jacques reçoit la visite, d'un major von Alten, ancien officier du Bataillon, venu en pèlerinage à Neuchâtel et qui en livre un récit vivant (mais peu flatteur pour les troupiers suisses qu'il a vus se présenter à l'inspection d'armes et d'équipement à Colombier) au périodique des anciens Tirailleurs et Chasseurs (Jägerbund).

C'est en 1932 que le Messenger boiteux publie enfin le récit "Cent ans après" que Jean de Montmollin avait rédigé en 1914.

Le Garde-Schützen-Bund a organisé, après la Deuxième Guerre Mondiale, plusieurs excursions à Neuchâtel. Celle qui fut

qualifiée sereinement de "dernière", vu l'âge des vétérans, eut lieu en 1979 et comporta une réception à la cave d'Etienne de Montmollin, l'un des petits-fils de Jean, en présence de Philippe Du Pasquier, arrière-arrière-petit-fils de Jean, revêtu de l'uniforme de celui-ci. La cohorte de visiteurs comprenait quelques délégués du "Panzergrenadierbataillon 13" de la Bundeswehr, formation chargée de perpétuer le souvenir du Bataillon et devenue "Jägerbataillon 521" par la suite.

Un Bernhard von Géliou, arrière-petit-fils du Bernard qui, jeune lieutenant en 1852, avait incité Jean de Montmollin à s'engager au Bataillon, petit-fils du Bernard qui commandait le Bataillon en 1914, fils du Bernard qui, engagé à 17 ans, participa à la Première Guerre Mondiale comme jeune officier, était aussi présent (en 1985, il habite D-6500 Mainz, Henry Moisand-Strasse 9b).

Etapes de la carrière militaire suisse (1862-1898) de
Jean de Montmollin

L'apprentissage des armes en Prusse

Jean de Montmollin (1835-1930) s'est engagé au début de 1853, à l'âge de 18 ans à peine, au Bataillon des Tirailleurs de la Garde prussienne. Il y a servi comme second-lieutenant jusqu'à l'automne 1859, moment où il donna sa démission, fut promu premier-lieutenant et rentra au pays pour se marier et se consacrer à la viticulture tout en assurant diverses charges publiques et politiques.

L'entrée dans l'armée suisse

Pendant 2 ans après sa rentrée de Berlin, Jean de Montmollin était théoriquement considéré à Neuchâtel comme un lieutenant à disposition. Les autorités cantonales de l'époque n'étaient pas disposées à délivrer un brevet d'officier et à incorporer dans une unité d'infanterie cantonale un citoyen qui venait de servir le roi de Prusse pendant plus de 6 ans.

Le 21 février 1862, Jean de Montmollin qui a consulté le colonel fédéral Wieland, chef du personnel de l'Etat-major fédéral (ancien officier au service de Naples) adresse une lettre à Monsieur Fornerod, chef du Département militaire fédéral. Il y fait état du long service accompli en Prusse, du fait que "les autorités du Canton de Neuchâtel n'ont pas jugé convenable de me placer avec mon grade dans les milices neuchâteloises" et, demande à être reçu comme capitaine dans l'Etat-major fédéral. Cette institution est un organe fédéral (et non pas cantonal) où figure un ensemble de "colonels fédéraux" (destinés à prendre le commandement des brigades et divisions qui seraient constituées lors d'une mobilisation pour encadrer les contingents constitués de bataillons, batteries et escadrons isolés, fournis par les cantons). Font aussi partie de l'Etat-major fédéral (plus tard Etat-major général), les officiers de milice de tous grades destinés à constituer les états-majors de brigades et divisions.

Le 26 mars, Montmollin est informé de sa nomination de premier-lieutenant à l'Etat-major fédéral. Le 5 avril, il reçoit l'ordre d'accomplir du 19 mai au 19 juillet l'Ecole Centrale de Thoune et, le 25 avril, il prête, au Château de Neuchâtel, le serment prescrit par l'article 6 de la loi militaire fédérale.

L'ascension progressive dans la hiérarchie militaire

1862 (26.3)	<u>Premier-lieutenant</u> (à l'Etat-major fédéral), adjudant de la brigade d'infanterie 5 (de langue allemande) de la 2. division
1864 (23.3)	<u>Capitaine</u> (à l'Etat-major fédéral) 1866 officier d'Etat-major général de la 5. division 1867-68 officier d'Etat-major général de la 7. division (Suisse orientale)
1869 (13.4)	<u>Major</u> (à l'Etat-major fédéral) 1869-72 officier d'Etat-major général à la 7. division
1873 (9.4)	<u>Lieutenant-colonel</u> (à l'Etat-major fédéral) 1873-74 officier d'Etat-major général à la 7. division 1875-82 officier d'infanterie à disposition du Conseil fédéral
1883 (28.12.82)	<u>Colonel</u> d'infanterie ¹⁾ 1883-94 avec le titre de <u>colonel-brigadier</u> (et un bouquet de plumes vertes au képi), commandant de la brigade d'infanterie de landwehr 3 (GE, FR, NE) 1895-98 à disposition du Conseil fédéral
<u>1899</u> (5.1)	libération des obligations militaires avec remerciements pour les services rendus.

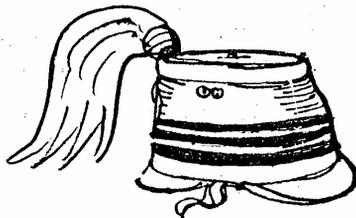
¹⁾ A partir de 1883, se perpétue une erreur de frappe dans les annuaires de la Confédération: on y fait naître Montmollin en 1832!

Considérations de détail

On remarquera que Montmollin a fait l'essentiel de sa carrière militaire suisse dans des états-majors de langue allemande. Ce n'est qu'avec le grade de colonel (et le titre de colonel-brigadier) qu'il a commandé des troupes, d'ailleurs romandes et, même, en partie neuchâteloises. A l'époque, les brigades de l'élite formaient les divisions alors que celles de landwehr (avec les mêmes numéros de bataillons et de régiments, de même recrutement cantonal) étaient troupes d'armée.

On a écrit que Montmollin avait revêtu l'uniforme pour la dernière fois en 1894, lors des funérailles du général Herzog. Il avait d'ailleurs servi dans l'armée mobilisée en 1870 et 1871 et, lors de l'internement des Bourbaki, il était adjoint au commandant de la place de Colombier, le colonel Louis de Perrot, lequel avait servi en Prusse à la même époque que lui, mais dans l'artillerie de la Garde.

Signalons, pour finir, que Jean de Montmollin a présidé la Société des officiers de Neuchâtel pendant quelques années.



Hommage à Jean de Montmollin

(dans "Messager boiteux" de 1932)

Un patriarche, Neuchâtelois de bonne race, s'est éteint, à Neuchâtel, le 25 novembre 1930. Il y naquit le 2 juin 1835 et, après des études gymnasiales, ayant hésité entre le saint ministère et la carrière des armes, choisit celle-ci. **Jean de Montmollin** fut incorporé alors dans le bataillon neuchâtelois des tirailleurs de la Garde à Berlin, puis rentra au pays après les événements de 1856 pour prendre du service dans l'armée fédérale où il atteignit le grade de colonel-brigadier. Chrétien convaincu, membre fondateur de l'Eglise indépendante, ancien et délégué au Synode jusqu'en 1918, Jean de Montmollin fut moniteur de l'Ecole du dimanche durant cinquante ans, et, ami de la jeunesse, instruisait longtemps les cadets.

Citoyen militant, il s'occupa surtout des affaires communales. Conseiller général dès 1867, puis conseiller municipal, directeur de police, jusqu'en 1888, il siégea, en outre, au Grand Conseil de 1865 à 1874 et de 1877 à 1889. Egalement attentif aux choses du tir, le défunt présida le Tir cantonal de 1882 et releva la compagnie des Fusillers; en 1898, l'un des trois vice-présidents organisateurs, il prit une part active aux fêtes du Cinquantenaire et au Tir fédéral, et ouvrit, en 1923, le banquet des survivants des comités de cette fête.

Président de la Société des officiers, membre du comité directeur de la Croix-Rouge et membre de la Société d'histoire et d'archéologie dès leur fondation, J. de Montmollin s'intéressa encore à de nombreuses œuvres: Société d'utilité publique, les «Pauvres en passage», le «Paragrè», dont il fut membre fondateur et président, Société cantonale d'agriculture (l'un des organisateurs en 1887 de la cinquième Exposition fédérale d'agriculture), Compagnie des vigneronns qui l'eut comme membre pendant cinquante-huit ans. En outre, grand viticulteur, il développa l'encavage d'Auvernier.

Ses concitoyens garderont de la gratitude à la bienveillante, utile activité de Jean de Montmollin, et se souviendront de sa courtoisie, de sa loyauté, de son désintéressement.

